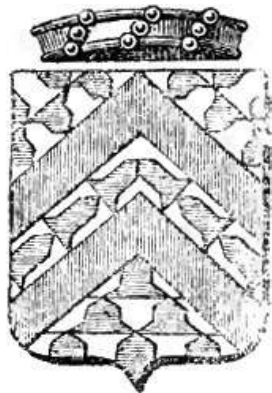


Morialmé



Morialmé (Balleuil
(Belleuil)-en-Hainaut)

*Seigneurs de **Morialmé***
*(des Maisons de **Rumigny**,
Jauche & **Condé**)*



Morialmé
(représentation 1852)

Namurois, Hainaut,

Morialmé, Province de Namur, arrondissement de Dinant, canton de Walcourt (Belgique), jouxtant la commune de Florennes (ancien Morelli mansus ~1087) ; dans la vassalité du Prince-Évêque de Liège et du comte de Namur

Armes : Namur : «d'argent, à une fasce de gueules, à une bande de gueules brochant sur le tout».
Limbourg : «de vair à deux chevrons de gueules»
Hainaut : «De vair versé en chevrons à deux chevrons de gueules»
Condé-Morialmé : «De vair en chevron à deux étais de gueules»
alias : «Vairé contre-vairé chevronné-contre chevronné, sur le tout à trois chevrons de gueules.» (Armorial du héraut Orléans, 1342) ; «Vairé en sautoir, à deux chevrons de gueules brochant sur le tout» (Armorial Le Bouvier, mi XV^os.)
autres mentions : Navarre (1188), Gelre (1016) & Bergshammur (1221)
Senzeilles (premiers seigneurs) : «Vairé en chevron d'argent & d'azur, au chevron de gueules brochant». (Rietstap) ou plutôt : «De vair en chevron, au chevron de gueules brochant»

Sources complémentaires :

«Les seigneurs de Morialmé avant le XV^e siècle», *Annales de la société archéologique de Namur*, T. XXXV, Ch.-G. Roland, 1922,
«Annales de la Société archéologique de Namur», T.20, 1849
Medlands Projects (Namur, Florennes),
«Les réseaux de pouvoir, 1997» (Robert, Jean de Bailleul),
«Seigneurie de Morialmé», Rijksarchief (Be)
sites Roglo, Scarlet.be,
«Bulletin de l'Institut archéologique liégeois», Vol. X, 1852

© 2021 Etienne Pattou
dernière mise à jour : 03/07/2021
sur <http://racineshistoire.free.fr/LGN>

Morialmé

Origines : «Maurelli mansus»

Maisons de Rumigny & Jauche

Godefroi de Florennes ° ~995 + 1050
seigneur de Florennes et Rumigny (08)
ép. **Gis(e)la**

ép. aussi **Avoye/Havise de Vermandois**,
dame d'Aubenton, Martigny et Rumigny

Morialmé seigneurie médiévale importante, relève de la principauté de Liège mais reste «tenue en franc-alleu» jusqu'en 1360. Ses fiefs sont : Senzeilles, Soumois, Villers-Deux-Eglises, Ham-sur-Heure, Nalinnes, Rognée en partie, Laneffe, Gourdinne et Somzée, Ahérée, Vogenée, Montignies-sur-Sambre, Fenal, Denée, Vaux-lez-Stave, Boegnies à Fontaines-L'Évêque, Trognée en Hesbaye ; ainsi que l'avouerie d'Hanzinnes, la forteresse de Sautour. Son castrum ou castellum est mentionné dans les archives dès 1113. Sa grosse tour relève du comté de Namur

Godefroi IV de Florennes ° ~1010 + ~1078/80 ou peu après
seigneur de Florennes et Rumigny (1066/78)
ép. **Hedwige/Avoye/Havide de Roucy** ° ~1025 + 1070
ou peu après (fille d'Ebles 1^{er} et de Béatrix de Hainaut)

postérité **Florennes** (**Godefroi V, Pétronille**)

Godescalc (de Morialmé ?) + dès 1029 clerc, chanoine de Liège, Prévôt de l'Évêque Notger (dès 1002), archidiacre de Verdun, Prévôt de Tournai, fonde l'église Saint-Barthélémy de Liège (1010), pressenti comme évêque à Liège (1021) était le probable parent d'un châtelain (capitaine) de la place de Morialmé.

Arnould III de Florennes
(cité entre 1066 et 1079)

?

Arnulf/Arnaut/Arnoul 1^{er} de Florennes
(«**Arnulfus de Morelmes**») + après 15/07/1087 (1115 ?)
seigneur de **Morialmé** (cité dès 1066), Avoué d'Hanzinnes, seigneur de Sanzeilles, Soumoy, Dampremy (en partie), se retire 1113, Abbé de l'Abbaye Saint-Nicaise de Reims (cité dans une charte du 15/07/1087)
ép. **Ivette/Yvette/Juette** (fille de)

Arnulf prend possession de la terre de **Morialmé** devant le Prince-Evêque de Liège, **Henri de Verdun**, suite au démembrement du domaine de Rumigny-Florennes à la mort de son oncle (?) **Godefroi IV de Florennes** (entre 06/1075 et 1086)

? **Wiger**
Avoué & de Fosses
tige des seigneurs
de **Loverval**

Arnaud/Arnoul II de Florennes

+ après 1139 (inh. à Signy)
religieux (~1113) Abbé de Saint-Nicaise (1138)
puis moine à Signy (1139)
(cède la moitié de Florennes et d'Auvelais à sa soeur)

Alpaïs/Alpaïde «de Rumigny» ° ~1075 + après 1113
dame de **Morialmé**, Florennes et Auvelais (pour moitié)
ép. 1094 **Gottschalk/Godescalc de Trognée alias de Jauche dit «de Morialmé» («Gotescalcus»)**
° ~1070 + entre 25/02/1140 et 1152 seigneur de Ham-sur-Heure, croisé (1096) (fondateur en 1127 de l'Abbaye de Solières près Huy, avec d'autres anciens croisés dont Lambert et Arnulphe de Beaufort)

possible parent (frère ?) de Gottschalk de Morialmé :

? **Gauthier de Trognée**
(«**Walterius de Trueneis**») + après 1124
(cité dans une charte du 14/06/1096)

? **Godescalc/Gottschalk II de Morialmé** + ~1150
seigneur de **Morialmé**, Avoué d'Hanzinnes
ép. ?
(**Hedwige de Feinesse ou Felnesse** ?)

postérité qui suit (p.3)

Gérard + un 17/10 après 1138
chanoine de Liège, seigneur d'Auvelais (en partie, dès 1138), moine à Floreffe (1155) (donne sa terre de Villers-deux-Eglises à son Abbaye de Floreffe)

Philippe de Tinlot
(consent au don de son frère Gérard à l'Abbaye de Floreffe en 1155)

? **Philippe de Tinlot** + après 1164
ép. **Hazeca** + après 1164

postérité

Bertha + après 1147
(donne en 1147 sa part de Villers à Floreffe)
ép. **Gérard de Vierves**
+ après 1147

Emma + après 1188
dame de Senzeilles
ép. **Simon de Thiméon dit «de Senzeilles»**
(cité entre 1130 et 1167)
+ après 1188

postérité (**Wéry, Simon**, seigneur de Thiméon, **Henri**, seigneur de Senzeilles)

? **Alpaïde**
(son fils Roger, chanoine de Sainte-Croix revendique des droits maternels sur le fief de Thiméon)

Morialmé

Seigneurs de Morialmé
Maison de Jauche

2

Gottschalk II de Morialmé
et ?

Medlands donne Arnould III
comme fils de Gottschalk (I) & Alpaide

Arnoud/Arnoul III de Morialmé + un 11/06 ~1168/70
seigneur de Morialmé, vassal de Namur (*menacé
d'excommunication pour ses exactions, se rend en 1152*)
ép. **Ida van der Aa** ° 1135 ou peu avant + avant 1180
(fille de Léon II, Châtelain de Bruxelles, et de Mathilde ;
soeur de «*Walterus de Brussella, filius Léonii*»)

**Godescalc/Gottschalk III de Morialmé (Godschalk II,
heer van Morialme)** ° avant 1153 + après 27/02/1189
chevalier (1174) seigneur de Morialmé et Sautour, Avoué
de Fosses, croisé avec l'Empereur Frédéric «*Barberousse*»
(3^e croisade, 1190/91), se fait chevalier hospitalier
de Jérusalem (*témoin en 04/1184 de la succession du comté
de Namur en faveur de Baudouin V, comte de Hainaut*)
ép. **Hawide/Hedwig(e) van Ham**, dame de Ham-sur-Heure

Alard de Morialmé + 20/06/1189
seigneur de Montigny-sur-Sambre
(*cité dans une charte
de son frère en 1171*)

sans postérité

?? de Morialmé
plusieurs filles
(«*et sororum*» dans
une charte de 1189)

? **Alpaidis/Alpais
de Morialmé** + après 1189
religieuse (*Abbesse ?*)
à Nivelles

Arnould IV de Morialmé ° ~1177/79 + après 17/05/1235
seigneur de Morialmé, Ham-sur-Heure et Loverval,
Avoué de Fosses et Hanzinnes puis du chapitre
de Saint-Feuillen (*concernant les principaux domaines
capitulaires, situés dans la région de Fosses, Vitrival, Falisolles et
Voisin (Auvélais)*), Avoué de Vitrival, Falisolles et Voisin
X avec les Liégeois à Steppes
(Armes : «*vairé en chevron, à deux chevrons de gueules*»)
(*érige un château à Noyelles-en-Cambrésis*)
ép. **Joie/Joye/Jeanne (alias Isabeau) (de Bailleul ?)**,
prob. dame de Bailleul-en-Hainaut (*Beloeil*)
+ 1234 (*inh. à l'Abbaye d'Alne*)

postérité qui suit (p.4)

Bailleul-en-Hainaut (act. *Beloeil*) relève en pairie du comté
de Namur. **Nicolas de Condé** en était déjà seigneur en 09/1219
et beau-frère de **Walter de Bailleul** du vivant de ses beaux-parents
Arnoul et **Joye**. Il était Pair du château de Namur comme sire
de Bailleul dès 1207 > cf p.4

Arnould IV fait consigner par écrit ses droits comme
Avoué de Vitrival, Falisolles et Voisin.
*Décrétant que lorsque le seigneur de Morialmé prendrait
les armes au service de l'Evêque, chaque feu des villages
précités lui fournirait dans ce but un pain, un setier d'avoine
et une poule. Arnould jouissait également du tiers
des droits lors des plaids, mais uniquement si le chapitre
requérait sa présence. Il en allait de même pour les plaids
concernant les bois attenants aux trois villages.
Quant à son rôle judiciaire comme &voué, il consistait
à faire exécuter les condamnations prononcées
par les échevins qui lui livraient les malfaiteurs.
Il est vassal de Liège, de Namur et de Hainaut*

**Walter/Wautier/Gauthier
de Morialmé dit «de Loverval»**
+ après 1230 chevalier,
seigneur de Loverval
ép. **Ide** + après 1230

Béatrix de Morialmé
+ 1218 ou peu avant
chanoinesse
de Nivelles (1189),
religieuse au couvent
d'Aywières

**Oste/Oston de Morialmé («Ostonis
de Morialmes»)** + peu avant 11/1245
chevalier seigneur de Montigny (1235)
puis de Loverval (1243), Avoué de Marcinelle
(sceau : «*...bande fuselée de quatre pièces
accompagnée d'une merlette au canton senestre*»)
ép. **Clémence**

Godescalc de Morialmé + après 1275
chevalier, seigneur de Loverval (1245)
et Montigny-sur-Sambre (1250)

postérité (probablement **Watier**, chevalier
& **Anseau/Anselme de Loverval**, chanoine
à Namur) (sceau : «*à une bande de cinq fusées
accompagnée en chef, à senestre d'une merlette*»
(1308))

Morialmé

Seigneurs de Morialmé & Ham Maison de Condé

3

Arnould de Morialmé
ép. Joie/Joye/Jeanne
(*alias Isabeau*) (de Bailleul ?)

Isabeau (*Isabelle, Elisabeth*) de Morialmé + avant 01/1259
dame de Morialmé, Ham, Beloeil et de Fraire-La-Grande

ép. 1) 1193 ou ~1211 **Nicolas 1^{er} de Condé**, seigneur de Condé-sur-l'Escaut, Morialmé, Bailleul (*dès 09/1219*), Balâtre, Fraire et Ellignies-Sainte-Anne ° ~1170/80 + un 23/06 en 1220 ou peu après (fils de Roger, seigneur de Condé (*en partie*) et d'Alix de Mons (*filles de Gossuin et de Béatrix de Rumigny*) ; frère de Godefroi, Evêque de Cambrai)

ép. 2) **Robert VII de Béthune**, seigneur de Béthune et Richebourg, Warneton, heer van Dendermonde (*Tenremonde*), Avoué de l'Abbaye Saint-Vaast d'Arras, Avoué de Gand, Avoué de Fosses, Ambassadeur de Flandres en Angleterre, Pair de Flandres (1191), brûle une flotte française au port de Dam, X à Bouvines dans le camp Flamand (*fait prisonnier*), Garant du traité de Péronne (1236) seigneur de Morialmé ° 1200 + 11-12/11/1248 (*Cales, Sardaigne*) (fils de Guillaume II et de Mathilde de Tenremonde/van Dendermonde)

Isabeau de Morialmé veuve de **Robert de Béthune**, règle sa succession avec sa fille **Mathilde** et son gendre **Gui de Dampierre** (accord ratifié le 14/01/1249 par **Marguerite**, comtesse de Flandres et de Hainaut)

1) **Jacques ou Jacquemart de Condé-Morialmé** ° 1202 + fin 1258/début 1259 chevalier (*dès 1232*), seigneur de Heppignies, Condé, **Morialmé** et Bailleul/Beloeil (*hérite d'une partie des biens maternels en Hainaut et en Namurois, parmi lesquels la seigneurie de Bailleul (Beloeil)*) ép. (c.m.) dès 08/09/1235 **Agnès du Roeux** ° ~1204 + ~30/09/1247 (fille d'Eustache III dit «*Kanivet*», et de Marie de Mortagne-Tournai)
postérité qui suit (p.5)

1) **Joie de Condé dite «de Beloeil»** ° ~1208/14 + ~1238 ép. 09/01/1228 **Gilles II de Beaumetz** (*près Cambrai*), seigneur de Beaumetz, Châtelain de Bapaume, Bailli de Péronne ° ~1205 + ~1261 (fils de Gilles 1^{er} et d'Agnès de Coucy)
postérité Beaumetz

1) ? **Isabeau de Condé** ép. **Enguerrand de Fiennes** of Wendover (*Buckinghamshire*)
Agnès (alias Mahaut, Isabelle) de Condé ° 1224 (*filles de Nicolas*) ép. ~1240 **Enguerrand II de Fiennes** ° ~1200/10 + 1265/70 seigneur de Fiennes, baron de Tingry et Ruminghen (fils de Guillaume 1^{er} et d'Agnès de Dammartin)

Clémence de Béthune + avant 07/02/1246 ép. dès 1242 **Godefrid IV**, heer van Breda + 25/04/1246 (fils de Godfrid III, heer van Breda, et de Oda)

2) **Mathilde/Mahaut de Béthune** ° après 1230 + 08/11/1264 dame de Béthune, Dendermonde, Richebourg-Saint-Vaast et Warneton, Avouée d'Arras & de Gand, comtesse de Flandres ép. (c.m.) 02/02/1247 ns **Gui 1^{er} de Dampierre**, comte de Namur (1263), comte de Hainaut et 22° comte de Flandres (1251, associé à sa mère, seul : 29/12/1278, 11/09/1279), ° 1225/26 + 07/03/1305 ns (*en prison à Compiègne*) (fils de Guillaume II + 1242, et de Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandres et de Hainaut ; ép. 2) 05/1264 Isabelle de Luxembourg + 25/09/1298)

2) **Isabeau (Elisabeth) de Béthune** + avant 1300 (*teste en 12/1256*) dame de Harponlieu ép. ? 1?) **Jan van Steelant**, chevalier, Avoué de Huysse-lez-Audenarde ép. 1) **Hellin de Wavrin**, seigneur de Harponlieu + après 01/1246 (fils Hellin II et de Félicie de Montmirail) ép. 2) dès 1284 **Hugues III d'Antoing**, sire d'Antoing et d'Epinoy, Prévôt de Douai + ~1301/04 (fils d'Hugues II et de Philippa de Harnes ; veuf de Sybille de Wavrin ; ép. 3?) Mahaut de Picquigny
postérités van Steelant (Jan II & Boudewijn van Steelant) ; Wavrin (Alix de Wavrin) ; Antoing (des seigneurs d'Antoing & d'Epinoy)

? Sara de Béthune

Morialmé

Maison de Condé

4

Jacques/Jacquemart de Condé-Morialmé
et Agnès du Roeux

Nicolas II de Condé («Nicholai de Condato»)
+ 23/06/1293 (*inh.* à l'Abbaye de Cambron) chevalier,
seigneur de Condé, Bailleul, **Morialmé**, Court-sur-Heure,
Strépy, Maurage, Bousoit et Thier
(F & H le 30/04/1284 pour Bailleul à Gui, comte de Namur)
ép. avant 07/04/1245 **Catherine de Cayeu**
dite «de Carency», dame de Carency en Artois
+ 01/04/1304 (*inh.* à l'Abbaye de Cambron) (fille
de Willaume/Guillaume III, chevalier, et de Mélisende
alias Mathilde de Poix, dame de Villers) (Armes : «parti
d'or à la fasce de gueules, re-parti d'or & d'azur, à la croix
ancrée de gueules» légende : Cayeux, Carency)

Epitaphes de Nicolas II & de Catherine de Carency :
«Chy gist **Nicolas de Condet** ki jadis fu sire de Bailloel
et Morialmez ki trespasa lan 293 le jour avant le nat...
Chy gist Noble dame **Catherine de Karenchy** feme
audit noble homme Nicole de Condet ki trespasa...»
... **Jakmez** sire de Condet Pere au signeur ky chy gist
(«D'or, à la fasce de gueules»)
Dame de Condez Mere au signeur ky chy gist
(«D'or, à trois lionceaux de gueules, lampassés d'azur»)
Willames Sire de Karenchy Pere a la Dame ky chy gist
(«Parti d'or & d'azur, à la croix ancrée sur le tout»)
etc...
suivi de l'énumération d'une quinzaine de noms
& d'armoiries (Carency, Flandres, Bapaume, Looz,
Walcourt, Beveren, Leuze, Jauche, Brabant & Limbourg,
Le Roeux, Fiennes, etc.)

Isabelle de Condé,
dame de Laneffe et Balâtre
ép. **Jean 1^{er}**, comte de **Looz**,
seigneur d'Agimont + avant
1281 (veuf de Marie de Juliers)

postérité Looz (dont **Jacques**
+ 1338, chanoine de Liège,
Prévôt de Saint-Denis,
héritier des fiefs de sa mère)

Joie de Condé
(teste avec son époux en 08/1271)
dame de biens & fiefs
à Lambusart
ép. **Thierry III**, chevalier,
seigneur de **Walcourt**
et **Roche fort** fl 1252/1276
(fondent ensemble la chapelle
Sainte-Catherine à Walcourt)

Nicolas de Condé
+ jeune

sans
alliance

Roger de Condé
+ jeune

sans
alliance

Willaume de Condé ° ~1275 +X 12/07/1302
(Courtrai) chevalier, sire de Condé,
Bailleul/Beloeil et Ronssoy (avant 1293)
puis de **Morialmé** (dès 01/1299)
(Armes : «D'or, à deux chevrons d'azur,
à la fasce de gueules brochant»)
ép. **Béatrix/Béatrice de Thourotte**
dite «d'Offémont», dame de Ronssoy
en Vermandois + 14/10/1326 (*inh.* à Condé)
(fille d'Anseau/Ansould II, chevalier, sire
de Ronssoy et d'Offémont, et de Jeanne
de Poissy **dite «de Ronssoy»**, dame de Mello
et Abbécourt ; ép. 2) Jean de Roye, seigneur
de Guerbigny, Becquigny et Monchy-Le-Perreux)

postérité qui suit (p.6)

Agnès de Condé
+ 10/11/1301
ép. **Thierry**, chevalier,
seigneur de **Beveren**,
châtelain de Dixmude

Isabeau de Condé
ép. **Gérard V**, chevalier,
seigneur de **Jauche**,
Hierges et **Baudour**
+ dès 1314

Catherine de Condé-Carency
+ après 20/05/1329 dame de Condé-
sur-l'Escaut (59) Carency, Buquoy (62),
Duisant et Aubigny-en-Artois (62)
ép. 1) **Renoul/Regnault IV**, seigneur
de **Culan** (Cher)
ép. 2) ~1297 **Jacques 1^{er} de Châtillon-
Saint-Pol**, chevalier, seigneur de Leuze
Condé (1292), Carency (62), Buquoy
et Aubigny, Gouverneur de Flandres
(dès 1292) +X 11/07/1302 (Courtrai)
(fils de Gui II et de Mahaut de Brabant)
(cités ensemble 1293)

postérité Châtillon
des *seigneurs de Condé*,
Leuze & Blais

Morialmé

Maison de Condé

5

Willaume/Guillaume de Condé
et **Béatrice de Thourotte**

Jean 1^{er} de Condé
dit «de Bailleul» + 19/01/1339
(Venise, de retour
de Terre Sainte) chevalier, sire
de Bailleul, **Morialmé** et Sautour,
Avoué de Fosses (cité dès 08/1304),
X les Liégeois de l'évêque
Adolphe de La Marck (jusqu'au
traité de la Paix d'Hansinelle
signé le 20/08/1314) (dispute en 1314
à l'Evêque de Liège la jouissance
des droits sur Fosses dont il est
Avoué mais dont l'Evêque Adolphe
de Waldeck l'a frustré depuis 11 ans)

sans alliance connue
ni postérité

Nicolas/Colart de Condé
dit «de Bailleul» + 22/09/1338
(de retour de terre Sainte,
inh. près Famagouste) écuyer,
sire de Ronsoi et Boulers
(Sceau : «De vair en chevron
renversé à deux chevrons
et au lambel brochant») ép. **Mahaut/Mathilde de Gavre**
dite «de Liedekerke», dame
de Boulers en Flandres (fille
de Sohier/Siger, sire de Boulers,
Ber de Flandres, et de Jeanne
de Nevele-Mortagne ; ép. 2)
Gautier, seigneur de Honnecourt,
Châtelain de Thourotte)

Béatrix de Condé
dite «de Ronsoi»
ou **«de Bailleul»**

Catherine de Condé dite «Katherine de Bailluel
(Bailleul)», dame de Beauraing-La-Ville
(fait relief de Morialmé peu avant le 22/12/1396 «avec
son mambour Willem de Bierne, fils de Willem, bâtard
de Morialmé» comme plus proche parente de son cousin Jehan
de Condeit pour transporter le fief à son fils Robert ; relief
avec Allart, seigneur de Someraing peu avant 21/05/1412)
ép. ? de Rouck, écuyer

Robert de ou Le Rouck alias Le Rocque
héritier de Morialmé (1396)
(relève l'avouerie de Fosses et les terres
de Morialmé et Sautour ; relief de nouveau
le 21/05/1412 ; lègue son fief à son fils naturel
Jacques de Fosseux en 1420
(+X décapité en 1434)) > cf p.8

Willaume de Condé
+ 1354 (inh. à Condé)
chevalier, sire de Bailleul
(succède à son frère Jean)
(Sceau : «...A deux
chevrons sur champ de vair
en chevron renversé, dans
un polylobe renfermant
six petis écus
à une fasce»)
sans postérité

Robert de Condé dit «de Bailleul» + 13/04/1359
(inh. à Condé) sire de Bailleul, Strépy (-Bracquegnies,
La Louvière, Hainaut), Herly ou Héry (citée en 1333)
et Brimeux (62) puis de **Morialmé** (succède à son frère
Jean), conseiller de Marguerite de Bavière, comtesse
de Hainaut, chargé d'escorter Isabelle de France,
Reine d'Angleterre outre-Manche en 1326 (09/10),
sert le Roi Edouard en Angleterre en 1327 en guerre
contre l'Ecosse, sert le Roi de France (fin 08/1340)
avec des troupes liégeoises à son service et bat
le comte de Hainaut et son propre frère Willaume
au Pont-à-Tressin près de Bouvines,
X les Liégeois rebelles à l'évêque Adolphe de La Marck
(Sceau : «De vair en chevron renversé à deux chevrons
& à la bordure simple» ; cimier : une hure de sanglier)
(fait relief au comte de Namur Guillaume de son donjon
de Morialmé & de ses terres de Heppignies et Lambussart,
le 05/08/1358 ; relève aussi son fief de Bailleul en pairie)
ép. 1) **Isabeau de Hénin**, dame de Fontaine(s)-
L'Evêque (Belgique) + 31/08/1349 (en couches)
(fille de Baudouin, seigneur de Fontaines)
ép. 2) entre 1349 et 18/11/1358 **Marie de Ghisteltes**
+ après 04/09/1381 (fille de Jan (Jean) IV et de Marie
de Luxembourg-Ligny ; veuve de Thomas 1^{er} van Diest
(Brabant) seigneur de Zeelem (ou Zeelein) + 08/11/1349
(fils d'Arnout V et d'Isabelle de Mortagne))

postérité qui suit (p.7)

Agnès de Morialmé
ép. **Rasse de Celles**, écuyer
(bénéficie d'une rente
par Jacques de Fosseux
le 07/12/1423 assise sur les
revenus de Morialmé & Nallines)

Jeanne de Condé
+ ~1325
ép. avant 09/1319
Fastré, seigneur
de Ligne baron
de Ligne, seigneur
d'Ollignies, Maréchal
de Hainaut
+ 28/12/1337 (Venise,
de retour de Terre Sainte)
(fils de Jean 1^{er}
et de Isabelle van
Strjen-Sevenbergen ;
ép. 2) Marguerite
de Gavre)

Catherine
de Condé
dite
«de Bailleul»
+ 10/12/1336

Morialmé

Maison de Condé

6

Robert de Condé
et 1) **Isabeau de Hénin**
et 2) **Marie de Ghisteltes**

Jeanne de Condé ° 31/10/1345
ép. **Sohier d'Enghien** +X 1364
(décapité sur ordre du duc Albert
de Bavière, comte de Hainaut)
(fils de Wautier, sire d'Enghien,
et d'Isabelle de Brienne)

postérité & détails
qui suivent (p.9)

Jean II de Condé ° 14/08/1349 + 20/09/1391 (*inh.* à Nalines)
(d'abord sous tutelle de **Sohier d'Enghien**, son beau-frère jusqu'en 1360/64)
chevalier, seigneur de **Morialmé**, Bailleul et Fontaine(s), puis de la moitié
de la seigneurie de Landelies (1381, à la + de son neveu **Wautier d'Enghien**),
et de celle de Walcourt (par achat au comte de Namur le 22/06/1390),
Pair du comté de Namur (participe le 11/04/1385 à Cambrai (après Pâques)
à la ratification du traité de mariage entre **Guillaume de Hainaut**, fils aîné d'Albert
de Bavière, et de **Marguerite**, fille aînée du duc de Bourgogne
(Arch. de la Côte-d'Or, B 294))

ép. avant 22/11/1378 **Marie de Luxembourg-Saint-Pol-Ligny**
° ~1363 + ~1396 (*inh.* à Nalines) (fille de Gui VI, comte de Ligny,
et de Mahaut de Châtillon, comtesse de Saint-Pol ;
ép. 2) Simon II, graf von Salm+ 16/01/1397)

?X) liaison avec ?
sans postérité légitime

extinction des **Morialmé de Condé**

?X) Willaume, bâtard de Morialmé, feudataire
du seigneur de Thy-Le-Château (cité dès 1380)

dont postérité (notamment
un autre **Willaume dit «de Bierne»**)

2) Alix de Condé
dite «de Morialmé»
ép. **Jean**, seigneur
de **Preures**

Morialmé

Succession des seigneurs de la Maison de Condé

Ligne, Hamaïde, Luxembourg-Ligny, Brabant, Bourgogne

7

Jean II «Le Brun» de La Hamaïde

+ 01/06/1396 (*La Hamaïde*)
seigneur de La Hamaïde, Rebaix,
Willems et Renaix, Pair de Hainaut
et **Jeanne de Ligne** + 05/12/1364
(*La Hamaïde*) (fille de Fastré
et de Jeanne de Condé)
(5 enfants dont)

Thierry III de La Hamaïde

+ après 1394
seigneur d'Ostiches (1382),
Condé-sur-Escaut (1394)
et **Morialmé**
(hérite de sa tante **Catherine
de Ligne**, chanoinesse de Sainte-
Aldegonde à Maubeuge,
les terres de **Morialmé** & de Condé)

Waleran de Luxembourg-Ligny

(frère de Marie veuve de Jean II)
comte de Ligny et de Saint-Pol, Connétable
de France (par relief du 29/03/1413 de l'avouerie
de Fosses, Morialmé, Sautur et Ham, Landellies
après le décès de sa soeur Marie)
fait valoir ses droits sur **Morialmé**

Marguerite de Bourgogne

(tante de Philippe) duchesse
de Bavière, comtesse de Hainaut,
Hollande, Zélande, dame de Frise
(par relief du 01/07/1431, au décès
de Jean & de Philippe, duc de Brabant,
frères & ses neveux)
fait valoir ses droits
sur **Morialmé**

Philippe de Brabant

(petit-fils de Waleran)
comte de Saint-Pol (par relief
des 21 & 30/03/1416 des mêmes droits,
au décès de son aïeul Waleran
de Luxembourg)
fait valoir ses droits
sur **Morialmé**

Jake/Jacques de Fosseux, écuyer

(héritier de Robert Le Rouck) (par relief du 04/07/1420
de Fosses, Morialmé, Sautoir & Ham ; renouvelé
le 01/07/1422 au Prince-Evêque de Liège)
ép. avant 14/01/1428 **Marguerite de Thiennes**
(fille de Willem Prost, seigneur de Thiennes,
Fouls et L'Eschielle)
fait valoir ses droits sur **Morialmé**
> cf p.6

Au XV^e siècle, la seigneurie de **Morialmé**
après quelques tribulations dans les familles
de **Luxembourg, Fosseux** et **Bourgogne**,
obtient à la maison d'**Enguien**, comme l'atteste
le titre de «sire de Morialmé» porté en 1417
par **Englebert d'Enguien**
seigneur de Rameru(pt) & Tubise.

Engelbert II d'Enguien

seigneur de Ramerupt et Tubise
sire de **Morialmé** (dès 1417)

Louis d'Enguien

seigneur de **Morialmé** (dès 1452)

Richard de Mérode

(neveu de Louis d'Enguien)
seigneur de **Morialmé** (dès 1489)

Morialmé

Seigneurs de la Maison d'Enghien

8

Wauthier (Wautier, Walter, Gauthier) III
d'Enghien
et **Isabeau/Isabelle de Brienne**

Epitaphe : «CY GIST MESSIRE ENGELBERT D'ENGHIEN
JADIS Sr. DE RAMERU , DE LA FOLLIE ET DE TUBISE,
LEQUEL TRES-PASSAL'AN 1402. LE 12 DE FEBVRIER.
CY GIST DAME **MARIE DE LALAING**
EPOUSE AUDIT Sr. D'ENGHIEN ENGELBERT,
LAQUELLE MOURUT LE 16 DE DECEMBRE L'AN 1416.»

Sohier (Siger) II d'Enghien ° 1324 + 21/03/1364
(*exéc. sur ordre du Régent de Hainaut, Aubert de Bavière*)
chevalier, seigneur d'Enghien (12/1345), Ramerupt
et Lembeek, comte de Brienne (1360), Liches, Conversano,
duc titulaire d'Athènes (1360), Connétable de France
(*après son oncle Gautier de Brienne*) (*achète Basily à Marie
de Braine 1361 ; en guerre avec le comte de Flandres-Hainaut
~1366, emprisonné au Quesnoy et exécuté par vengeance*)
(*le 24/10/1360 «relève la mambournie de Jean de Morialmé
et de la terre qu'il tenait de l'évêque de Liège»*)
ép. **Jeanne de Condé dite «de Morialmé»**
° 31/10/1345 (fille de Robert, seigneur de Beloeil,
et d'Isabeau/Isabelle de Hénin)
liaison avec X) Elisabeth van Liere

postérité

? Robert de Morialmé
+X 1468 (*ass. par une faction liégeoise
hostile à Louis de Bourbon*)
familier de l'Evêque, membre
de son escorte armée,
prébendier de Saint-Lambert

Louis d'Enghien entretient de nombreuses liaisons avec :
? de La Pasture ; Katelyne van Beringhe ;
? (native de Ham-sur-Heure) ; Hannelotte de Plusbiau
(sénéfesse, fille de Jean)

d'où postérité illégitime (au moins 10 bâtards :
Brigitte, Louis, Antoine, Pierre, Jeanne,
Isabeau, Marie, Catherine, Lancelot, Ansiau
& une fille qui ép. **Etienne de Herissem** +X 1476 Nancy)

Englebert 1^{er} d'Enghien ° ~1330 + 12/02/1402 as ? ou 20/02/1403
seigneur de Ramerupt, La Follie (*château acheté 1366 à Ecaussinnes*),
Seneffe, Brages et Lembeek, Faucuwez (*par achat*),
Petit-Roman-Brabant et Bogarden, Avoué de Tubize (*Brabant*)
ép. 1) (c.m.) 27/05/1366 **Marguerite de Longueval** ° avant 1335 + 1369
dame de Nevele (fille de Jean II et de Marguerite de Mortagne-Courtrai ;
veuve de 1) Jean III de Gavre-Hérimez, seigneur de Aishove et Noekere
et de 2) Jan van Ghisteltes, seigneur de La Woestine)
ép. 2) 1384 **Marie de Lalaing** + 16/12/1416 (fille de Simon 1^{er} de Lalaing,
seigneur de Quiévrain ; veuve de Guillaume de Ligne + 1381)

X) *liaison avec ?*

Engelbert II d'Enghien-Ramerupt + 1463 chevalier, seigneur de Ramerupt,
La Follie (à Ecaussinnes), Tubize, Ittre, Faucuwez, Gouy-sur-Piéton, Brages,
Leerbeek ou Lembeek, Beerlinghen, Sautour, La Laubecq, Beerle, Bogaerde,
Seneffe et **Morialmé**, Avoué de Tubize, 2° Grand Maître de l'Ordre de Saint-Antoine,
X campagne de Prusse (1413) (*relève 25/07/1447 la terre de Morialmé*)
ép. (c.m.) 19/01/1415 **Marie d'Antoing**, baronne de Haveskerke (59), Machault (08),
Cléry-sur-Somme (80), Briffoeil, Wasmes (*Hainaut, Be*), Plaisiet, Martinghem,
Pont-d'Estaires et Ponenghe (fille d'Henri , baron d'Haverskerque,
et de Marie, dame de Cléry ; veuve de Guillaume de Ligne)

liaisons avant son mariage

Louis d'Enghien + 03/1487 (*teste 23/06/1485 à Nivelles*) chevalier, seigneur de Briffoeil,
Ramerupt (10, 1464), **Morialmé**, Kesnoit, Tubize, La Follie, du Pont à Wisbecq, Ham-
sur-Heure, Briffoeil, Seneffe, Lembeek, Scailmont, La Ronelle, vassal de Charles
de Charolais duc de Bourgogne, en tant qu'héritier du comté de Hainaut
(*relief du 07/10/1452, par transport de son père*)

ép. **Louise de Marbaix/Marbaix** (fille de Jean, chevalier,
seigneur de Marbaix, et de Jeanne de Rotselaer)

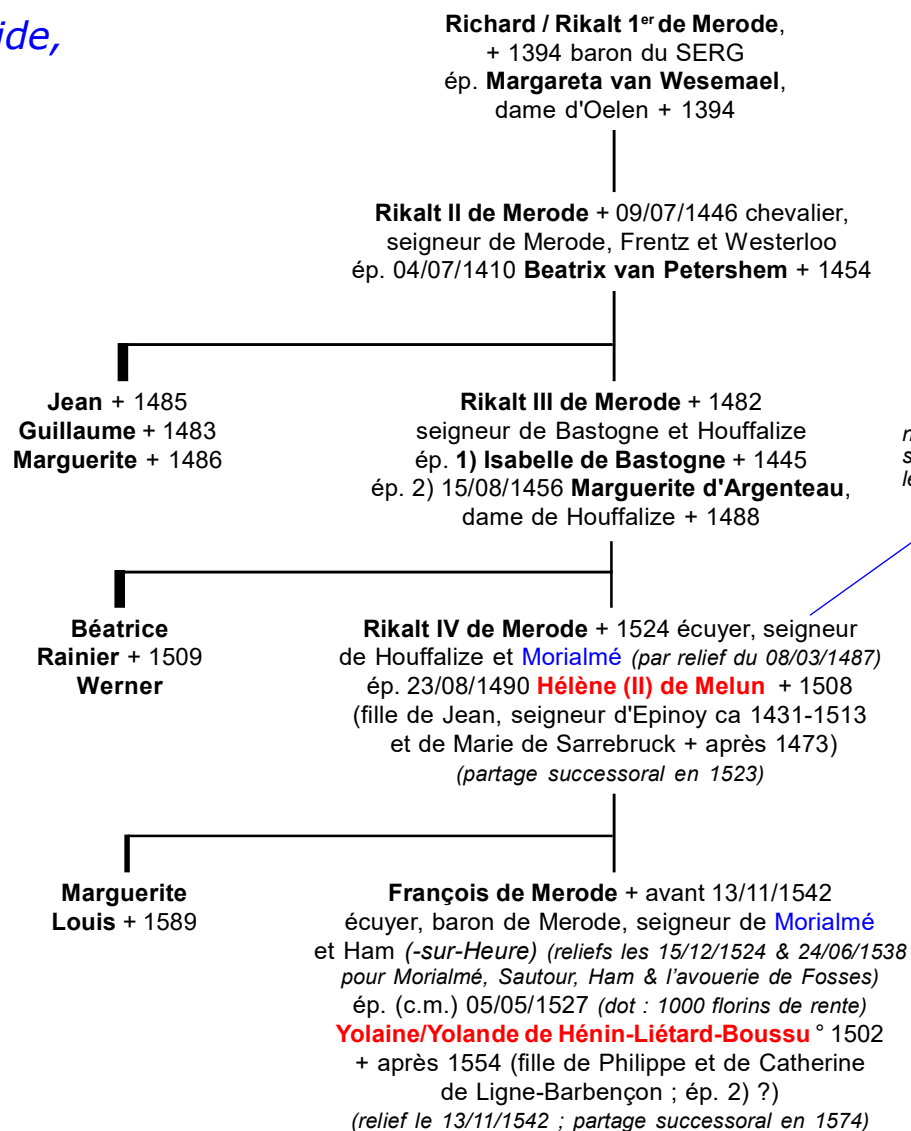
sans postérité

(*Briffoeil passe à son frère cadet ;
& Morialmé aux Mérode*)

Morialmé

Maisons de La Hamaide,
Merode & Bryas

Quelques ayant-droits



postérité qui suit (p.11)

De la maison d'Engbien,
la seigneurie de **Morialmé**
passe, par héritage, à celle de **Mérode**
dont bénéficie **Richard IV de Mérode**,
petit-neveu d'Englebert d'Engbien
et époux de **Marguerite d'Argenteau**
nièce dudit Englebert.

neveu d'Englebert d'Engbien ;
sa famille hérite de **Morialmé**
le 08/03/1487

9

Merode, branche de Houffalize :

Richard III de Merode + 1482, fils de **Richard II** et de **Béatrice de Petershem**, ép. 2) **Marguerite d'Argenteau**, héritière de **Houffalize**. Cette seigneurie, ainsi que toutes les autres propriétés de **Marguerite** (Briffeuil, Wasmes, Bury, etc.) passèrent à leur fils aîné, **Richard IV de Merode**.
Du second mariage de ce dernier avec **Hélène de Melun** naquit entre autres **François 1^{er}** + 1542, qui ép. **Yolande de Hénin-Liétard-Boussu** et fut père de **Jean** + 1590.
Ce dernier ép. **Philippotte**, vicomtesse de **Montfoort**, héritière entre autres de **Montfoort** et **Abbenbroich**.
Leur fille **Anne**, héritière de la branche de Houffalize, avec les importantes seigneuries de **Montfoort**, **Ham-sur-Heure** et **Sautour**, épousa un an après le décès de son père **Philippe 1^{er} de Merode** de la branche de **Westerloo**.

Un oncle d'**Anne**, **Louis de Merode** + 1589, était marié à **Louise de Blois**, héritière du marquisat de **Trélon**.
Ce marquisat en France resta pendant cinq générations dans sa descendance, jusqu'à **Marie-Célestine de Merode**, épouse de **Johan-Adolf de Holstein** (demi-frère du feld-maréchal **Jean-Philippe-Eugène de Merode Westerloo**).
Après son décès, **Trélon** fut vendu en 1729 à **Charles-Florent de Merode**, de la branche de **Deinze**.

Morialmé

Maison de Merode

Quelques ayant-droits

La seigneurie de **Morialmé** échoit par alliance des **Merode** aux **van Pallandt**, puis, par ventes successives, à **Ghislain de Nédonchel**, en 1631 qui en fait don, en 1633, à son neveu **Charles de Bryas**.

Anne et Jeanne s'opposent par procès lors de la succession paternelle en 1625

10

François de Merode
et **Yolande de Hénin-Liétard-Boussu**

Jean de Merode ° 1530 + 1591/92 chevalier, baron de Houffalize, Briffeuil et **Morialmé**, seigneur de Ham-sur-Heure
(reliefs les 22/10/1545, 18/12/1557, 09/05/1579 & 26/06/1581)
ép. (c.m.) 06/05/1555 (avec dispense) **Philippotte de Rovere**, burgravin van Montfoort ° 1535 + 1593 (fille de Josse et d'Anna van Lalaing) (relief du 20/04/1592)

Marguerite de Mérode
ép. **Antoine de Bailleul**, chevalier, seigneur de Bailleul, Saint-Martin, Gaulchin-Le-Gal, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes (fils de François, seigneur de Bailleul et Saint-Martin, et d'Alix de Culembourg)

Anne de Merode,
dame de **Morialmé**
° 1564 + 1627
ép. 1591 **Philippe 1^{er} de Merode-Westerloo**
° 1568 + 1627
(fils de Johan IX, seigneur de Westerloo et de Peterschem)

postérité **Merode**

Hélène de Merode
+ 1589
ép. (c.m.) 08/07/1581
Gabriel de Recourt-Licques
+ 1589

Françoise de Merode + 1625
dame d'honneur de la «**Sérénissime Infante**»
(fait relief de son usufruit le 06/05/1614)
ép. 24/11/1591 **Warnier/Werner V van Pallandt**, heer van Breitenbend ° 1565 + 1610 (relief le 21/06/1593)
postérité **van Pallandt**
(dont **Johan Rudolf**, Heer van Breitenbend ° 1595 + 1633 ; & **Andreas = André-François** ° 1605 + 1639 qui ép. **Anna Eléonore de Merode** ° 1614 + 1685)

Philippe-Germain de Merode
+X 1644 (Cologne, duel)
colonel impérial
est dit baron de **Morialmé**
(frère cadet de **Jean de Merode**, baron de Waroux, capitaine au Régiment Gaucher puis colonel (1626) +X 1633 (Hameln))

Charles van Pallandt (Karel Diederik) ° 1600 + 1642
baron de «**Pallande**» et de **Morialmé**
(le 29/03/1618 pour éteindre les dettes paternelles, engage avec sa mère les terres de **Morialmé** et **Wasmes** pour 24.000 florins à **Philippe baron de Merode et Petershem**, comte d'Oelen, seigneur de Ham, Westerloo et Diepembeck) (relief le 30/04/1622 de l'usufruit maternel)
(vend le 27/04/1626 ses terres de **Morialmé**, **Hansinne** et **Tilbeauduin** pour 137.000 florins «**Brabant**» à **Théodore, baron de Boetzeler**
> cf p.12

Jeanne de Merode
+ 1637 dame de Houffalize, Nalinnes, Fontanelle, Abbenbroeck et Volgersdyck
ép. 1) (c.m.) 27/02/1596 **Robert d'Argenteau** + 1606
ép. 2) **Werner-Alexandre**, comte **d'Oostfrise** + 1620

Alix de Bailleul
ép. (c.m.) 08/01/1590 (*Winchem*) **Gilles de Dion** + 1623 chevalier, seigneur de Dion-Le-Val, Rosières-Bosch, Chesneau, Chartreau, Douceau, Gasthuysse, Watissart, Cantin, Rosimbos, Demicourt, Parsonval, La Belle-Haye, etc., porte-étendard de l'Over-Yssel sous Albert Archiduc d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas (1621) (*hérite de ses deux parents 06/07/1576 d'abord sous tutelle de Gilles de Lens, chevalier, baron d'Aubigny*)
(Les deux époux sont autorisés par LP du 09/01/1617, de doña Clara Eugenia, Infante d'Espagne, à tester et disposer librement de tous leurs biens situés en Brabant : testent par un codicille du 30/05/1617)

Morialmé

Maison de Bryas

Quelques ayant-droits

11

Charles van Pallandt (Karel Diederik),
baron de «Pallande» et de **Morialmé**
vend le 27/04/1626 ses terres de **Morialmé**,
Hansinne et Tilbeauduin pour 137.000
florins «Brabant» à **Théodore**,
baron de **Boetzeler**

Théodore, baron de **Boetzeler**, Pair de Liège,
seigneur de Tassignies, **baron de Morialmé**
(par achat le 27/04/1626 ; relief le 25/05/1626)
ép. Jeanne de Merode
(transportent le 10/01/1631 leurs seigneuries de **Morialmé**,
Hansinne et Thilbauduin à **Guislain de Nédonchel**)

Guislain de Nédonchel + 14/07/1639 (teste le 04/06/1633)
baron de Morialmé (1^e Pairie de Liège, (1631, par achat),
seigneur de Disbergh, Raincourt, Lannoy et Guerchy (ou *Guerchin*),
Protonotaire apostolique, chanoine & archidiacre de Tournai & au chapitre de Maastricht
(relief en 1627 pour Saily, Lebours et Sévelingue ; relief le 06/02/1631 pour Morialmé
acheté le 10/01 précédent à Théodore de Boetzeler ;
donation à son neveu **Charles de Bryas** de la **baronnie de Morialmé**
et des terres de Hansine et Thilbauduin,
par actes des 09/08/1628 & 04/06/1633
sous condition de relever nom & armes de Nédonchel)

Morialmé passe à son neveu
Charles de Bryas

Adrienne de Nédonchel,
dame de Molinghem, Heilly et Bresles-les-Corbie + 1621 ou 1623 ? (*Béthune*)
(fille de François, seigneur d'Isbergue + 1587, et d'Isabeau du Biez,
dame de Ramecourt + 1588)
ép. (c.m.) 25/04 & 17/08/1584 (*Béthune*) **Jacques III de Bryas**, chevalier, seigneur
de Brias (62), Bri(s)tel, Hér(n)icourt, Planques, Gricourt, Ourton, Coisy, Waltencheux,
Roisneux, Cauroy, La Hernesse et Troisveaux, Pair de Liège, colonel
d'un régiment wallon, membre du conseil de guerre de S.M. Catholique,
Gouverneur de Mariembourg, commandeur au siège d'Anvers comme chef
de trois mille wallons, fait marquis de Molinghem (1645, en faveur de leur fils aîné,
chevalier de Calatrava, mestre de camp général des armées espagnoles)
(veuf de 1) **Marie de Buissy**, dame de Noulettes
et de 2) **Claire d'Asset** > s.p.)

Charles de Bryas + 1655 1^{er} comte de Bryas (30/05/1649),
baron de Morialmé, seigneur de Britel, Hénicourt,
Troisveaux, Lannoy, Gauchin, Verloing, Grossart,
Rolancourt, Saint-Martin-Glise, Bethonval
et Béthonvalet, Gouverneur de Mariembourg + 1655
ép. 1626 **Anne-Philiberte van Immerseel** + 1637 (fille
de Thierry, baron de Bokhoven, et de Marie de Renesse)

postérité qui suit (p.13)

Morialmé

Maison de Bryas

Origines de la famille

Quelques ayant-droits

Jacques II de Bryas, seigneur de Britel, Héricourt, Gricourt, Ourton, Croisy, Waltencheux et Roisneux, Gouverneur de Renty puis de Mariembourg
ép. 18/08/1536 **Jeanne de La Cressonnière**,
dame de Hennesse + 1584

Jacques III de Bryas, chevalier, seigneur de Brias (62), Bri(s)tel, Hér(n)icourt, Planques, Gricourt, Ourton, Coisy, Waltencheux, Roisneux, Cauroy, La Hennesse et Troisveaux, Pair de Liège, colonel d'un régiment wallon, membre du conseil de guerre de S.M. Catholique, Gouverneur de Mariembourg, commandeur au siège d'Anvers comme chef de trois mille wallons, fait marquis de Molinghem
(1645, en faveur de leur fils aîné, chevalier de Calatrava, mestre de camp général des armées espagnoles)

ép. 1) **Marie de Buissy**, dame de Noulettes

ép. 2) **Claire d'Asset** > s.p.

ép. 3) (c.m.) 25/04 & 17/08/1584 (Béthune) **Adrienne de Nédonchel**,
dame de Molinghem, Heilly et Bresles-les-Corbie + 1621 ou 1623 ? (Béthune) (fille de François, seigneur d'Isbergue + 1587, et d'Isabeau du Biez, dame de Ramecourt + 1588)

12

Charles de Bryas + 1655 1^{er} comte de Bryas (30/05/1649),
baron de Morialmé, seigneur de Britel, Héricourt, Troisveaux, Lannoy, Gauchin, Verloing, Grossart, Rolancourt, Saint-Martin-Glise, Bethonval et Béthonvalet, Gouverneur de Mariembourg + 1655
ép. 1626 **Anne-Philiberte van Immerseel** + 1637 (fille de Thierry, baron de Bokhoven, et de Marie de Renesse)

Guislain-Charles de Bryas,
chef & mestre de camp
de 12 compagnies
d'infanterie wallonne,
puis carme déchaussé (1653)

Henri de Bryas,
Gouverneur d'Avesnes

le même ? **Henri de Bryas-Nédonchel**,
comte de Bryas, marquis de Molinghem,
baron de Morialmé, Grand-Bailli héréditaire
des bois & forêts de S. M. C. dans la Province
de Hainaut (*relief comme héritier
de l'archidiacre d'Isberg le 07/07/1656*)

Engelbert de Bryas + 21/07/1677 2^o comte de Bryas (1655),
2^o marquis de Molinghem, **baron de Morialmé**,
seigneur de Bri(s)tel, Grossart, Troisveaux, Saint-Martin-Glise, Bethonval, Bethonvalet, Lannoy, Gauchin, Verloing, Malinghem, Thilbauduin, Hansinne et Oret,
chevalier de Malte, 1^{er} Pair de Liège,
Grand-Bailli héréditaire des bois & forêts du Hainaut
ép. 05/02/1664 **Isabelle-Albertine**,
comtesse **d'Argenteau** + 1677

postérité qui suit (p.14)

Morialmé

Maison de Bryas

Quelques ayant-droits

13

Engelbert de Bryas
et Isabelle-Albertine d'Argenteau

Marie-Catherine de Bryas
° 1668 + après 04/12/1716
chanoinesse de Maubeuge
ép. 17/05/1687 **Rasse-François de Gavre**, Prince de Gavre,
marquis d'Ayseau + ~1713

Engelbert-Frédéric de Bryas ° 01/11/1677 +X 30/06/1703 (*Ekeren, Anvers*) 3° comte de Bryas (1677),
3° marquis de Molinghem (1677), **baron de Morialmé** et Hericourt, seigneur des Fumay, Hansinne, Oret, Revin-sur-Meuse, Bristel,
Troisveaux, Hucquelier, Antin, Grossart, Saint-Martin-Glise, Béthonval, Béthonvalet, Lannoy, Gauchin, Verloing, Canteraine,
Héransart, Hesmont, Péronnat-St-Pol et Thilbauduin, 1^{er} Pair de Liège, Grand-Bailli héréditaire des bois & forêts du Hainaut,
colonel propriétaire d'un régiment de 13 compagnies wallonnes
ép. (c.m.) 14/05/1695 **Wilhelmine de Merode-Groesbeck**, comtesse de Merode ° peu avant 27/01/1676 (*bapt.*) + 04/10/1739
(fille de Ferdinand-Maximilien, comte de Merode et de Bonne-Albertine, comtesse de Merode ; veuve de Jean-Joseph, comte
de Groesbeck + 1691 ; ép. 3) 13/05/1706 Tommaso Gaetani dell'Aquila d'Aragona + 1738 > *post.*) (*relief de son usufruit le 01/10/1725*)

Marie-Madeleine Bonne de Bryas
° ~1697 + 1711
comtesse de Bryas,
chanoinesse de Maubeuge

Engelbert-Frédéric Ferdinand de Bryas ° 30/05/1701 (*Liège*) + 25/11/1775 4° comte de Bryas (1703),
4° marquis de Molinghem (1703), comte du SERG, **baron de Morialmé** et d'Héricourt, seigneur de Fumay, Revin-sur-Meuse, Bristel,
Troisveaux, de Hucquelier, Antin, Grossart, Saint-Martin-Glise, Béthonval, Bethonvalet, Lannoy, Gauchin, Verloing, Canteraine,
Héransart, Hesmond, Personnat-Saint-Pol, Thilbauduin, Hansinne et Oret, 1^{er} Pair de Liège, Grand-Bailli héréditaire
des bois & forêts du Hainaut (*reliefs les 27/10/1740, 28/11/1748, 06/05/1766, 15/09/1773, 09/01/1776 & 12/02/1789*)
ép. 16/07/1749 sa *cousine* **Marie-Françoise Aldegonde Ghislaine de Hamal** ° 1732 + 16/03/1786
comtesse de Hamal, chanoinesse de Nivelles (1744) (fille d'**Alphonse-Ferdinand** François,
comte de Hamal, et de Marie-Bernardine Gertrude **Félicité**, comtesse de Renesse)

Alphonse-Ferdinand François Marie Frédéric de Bryas ° 05/06/1751 + 29/06/1804 (*Namur*)
5° comte de Bryas (1775), marquis de Molinghem, **baron de Morialmé** et d'Hericourt, 1^{er} Pair de Liège,
Grand-Bailli héréditaire des bois & forêts du Hainaut, Grand-Bailli d'Entre-Sambre-et-Meuse
ép. 1780 **Ernestine-Caroline Marie Françoise de Croix-Heuchin** chanoinesse de Denain, ° 30/07/1759 (fille d'**Alexandre-Louis**
François, marquis de Croix-d'Heuchin, comte de Buquoy, seigneur de Ferlinghien et Werlinghen, membre de l'Etat noble
des Provinces de Flandres & d'Artois, chevalier de Saint-Louis, et de Marie Anne Françoise née comtesse de Groesbeeck
de Wemeling et du SERG, et de Marie-Anne Françoise de Groesbeeck)

Alexandre-François Ferdinand Guislain Marie de Bryas ° 01/10/1781 (*Morialmé*) + 30/05/1828 (*Paris, X°*)
6° comte de Bryas (1804), comte du SERG, marquis de Molinghem, **baron de Moriamé**
et d'Hericourt, Colonel de cavalerie, Député du Pas-de-Calais (1827-1828)
ép. **Marie-Thérèse**, vogt d'**Hunolstein** ° 1791 + 03/10/1866
(fille de François-Léonor et de Victoire de Chérissey)

postérité Bryas

Morialmé

Annexe documentaire :

La charte de Godescalcal, seigneur de Morialmé (Montignies-sur-Sambre)

Pour s'acquitter d'une dette importante, le **Prince-Evêque** donne **Montigny** aux seigneurs de **Morialmé**. Cette charte est un embryon de législation - « *la frankise de Montegny* » - et vaut à tout jamais sous peine de parjure...

Des contributions sont dues au seigneur, déterminées chaque année par sept jurés à la Saint-Remy. Les plus riches paieront au maximum trois sous et les plus pauvres douze deniers.

Des droits de succession sont établis.

Les peines criminelles sont déterminées : amendes (vingt sous pour une plaie saignante par exemple), la loi du talion est applicable. Le témoignage de deux bourgeois suffit si le coupable est un bourgeois, un seul s'il est de vile condition. Une défense est assurée.

Le bourgeois a droit au moulin et au four banaux, c'est-à-dire qu'il doit moudre son grain et cuire son pain au moulin et au four du seigneur.

Les personnes de vile condition appartenant à un autre seigneur ne peuvent séjourner à **Montigny**.

Le bourgeois peut pêcher le jour mais ne peut s'avancer que jusqu'où il a pied et seulement ce dont il a besoin pour sa propre consommation.

Jusqu'au XVIII^e siècle, il y avait un étang d'importance au Roctiau.

Le bourgeois doit travailler deux jours, certains mois, à l'écluse du moulin ; il peut se faire remplacer par un ouvrier qu'il paiera six deniers pour la journée plus le pain.

Les bois appartiennent à la commune, mais le seigneur reçoit comme rentes : une poule par ménage à Pâques et cinq charretées de bois de clôture. Le seigneur paie le forestier chargé du transport.

Couper du bois est punissable de cinq sous.

Les mandats des magistrats (maire, forestier, meunier) déposent leur mandat à la Saint-Jean-Baptiste.

Le seigneur les remplace et leur fait prêter serment.

Les bourgeois qui ont des faux doivent faucher les prés des propriétés du seigneur, celui-ci devant les nourrir ; les gens du village doivent faner le foin.

Les bourgeois doivent le service militaire à pied ou à cheval sur ordre du seigneur.

Archives de la seigneurie de Morialmé

(Inventaire de N. Bruaux ; Archives d'Etat, Belgique)

- Relief fait en la cour de Namur du donjon de Morialmé par le seigneur de Morialmé. 1384.
- Attestation donnée par la cour de Morialmé prouvant que les terres d'Heppignies, Lambusart et Goughies relevaient de la tour de Morialmé, juridiction de Namur. 1598.
- Chartes et anciennes coutumes de Morialmé. 1362

SENZEILLES (Province de Namur) au sud de Philippeville

(extrait du site scarlet.be)

Une descendante d'**Arnould II de Morialmé** (~1113), **Emma**, dame de **Senzeilles**, fille d'**Alpaïde de Morialmé** et de **Godescalcal de Jauche** devint la souche des seigneurs de **Senzeilles**.

Emma de Senzeilles épouse son cousin germain **Symon de Thiméon** ou de **Senzelia**.

Symon de Thiméon est cité en 1130, 1133, 1147, 1159, 1163, 1166.

En 1170, **Symon** donne à l'Abbaye de Floreffe, l'église de Saint-Martin de Villers-deux-Eglises. Ils ont au moins trois fils, dont **Henri 1^{er} de Senzeilles**.

«Annales de la Société archéologique de Namur» (T.20, 1849) : Morialmé

Le chapitre de Saint-Jean, dans l'Île à Liège, possédait aussi à Romedenne des propriétés qu'il céda par échange, en 1216, à **Nicolas de Condé**, époux d'**Isabelle de Morialmé**.

(Gallia christiana, t. 111, Instrum., col. 156.)

En 1182, **Raoul de Zaeringhen**, Evêque de Liège, délivra en faveur de l'Abbaye d'Alne, une charte par laquelle il certifie que **Bastien de Gourdinne** a donné à ce monastère, moyennant un cens annuel de deux marcs, tout ce qu'il avait à Clermont-lez-Walcourt, avec le consentement de **Godescalcal de Morialmé**, de qui il tenait ces biens en fief (...)

La garde du château de Namur fut confiée provisoirement à trois seigneurs hennuyers, et celle du château de Durbuy à quatre chevaliers du comté de Namur, savoir **Werry de Walcourt**, **Sébastien de Gourdinne**, **Clarembaut d'Atrives** et **Godescalcal de Morialmé**. Mais ces derniers gardèrent mal leur forteresse ; ils en ouvrirent les portes aux gens du comte de Champagne (1188).

La seigneurie de **Lambusart** était du domaine des sires de **Morialmé**. Le 3 novembre 1233, **Jacques de Condé**, seigneur de **Morialmé** et de **Beloeil**, la reprit en fief, avec celle de **Balâtre**, du comte de Flandres et de Hainaut, devenu maître d'une partie du comté de Namur (de Reiffenberg, Monuments, t. 1, p. 85).

Dès le siècle suivant, nous constatons que les seigneurs de **Morialmé** relevaient du comté de Namur la seigneurie de **Lambusart**, comme fief et dépendance de la tour de **Morialmé**.

(Voir Bormans, Les Fiefs du comté de Namur, 1^{ère} livr., pp. 48, 70, 106, etc.).

Nous verrons que **Thierry III** avait à **Lambusart** un bois et des rentes. Ses droits sur **Moignelée** devaient aussi lui provenir de sa femme, car les sires de **Morialmé** possédaient originairement des biens sur les rives de la Sambre, notamment à **Auvelais**.

Un échange de biens est conclu par **Nicolas de Condé**, seigneur de **Morialmé**, avec l'abbaye d'Alne, et l'approbation donnée par ce seigneur à une cession de dix bonniers de terre à **Ham-sur-Heure** faite au même monastère par **Helvide de Lobbes**.

Thierry, sire de Walcourt et de Rochefort, et **Joie**, son épouse, firent leur testament au mois d'août 1271. Ils nomment exécuteurs testamentaires **Nicolas de Condé**, seigneur de **Morialmé**, frère de **Joie**, l'Abbé de Lobbes et le doyen de Rochefort.

Morialmé

Annexe documentaire :

Archives féodales de Morialmé 1360-1780

XIV^e siècle : Enghien

«1360, 24 octobre.

Sohier, seigneur d'Enghien, chevalier, relève la mambournie de Jehan de Moriamelz et de la terre qu'il tenait de l'évêque de Liège.

1396, 22 décembre.

Robert le Rocque, relève l'avouerie de Fosses et les terres de Moriamels et Sauteur, par reportation de dame Katherine de Bailluel, sa mère, qui venait d'en faire relief avec son mambour Willem de Bieme, fils de messire Willem le bâtard de Morialmés, chevalier, comme plus proche parente de feu messire Jehan de Condeit, sire de Moriamels et de Bailluel, chevalier, son cousin germain.»

XV^e siècle : Enghien, Luxembourg-Ligny, Fosseux, Bourgogne-Bavière

«1412, 21 mai.

Robert le Rouck, relève l'avouerie de Fosses, les terres de Morialmeis, Saultour et Han-sour-Heure, par reportation de Katherine de Bailluel, sa mère, qui venait d'en faire relief avec son mambour, Allart, seigneur de Someraing, chevalier.

1413, 29 mars.

Messire Walran de Luccemburch, comte de Liney et de Saint-Pol, connétable de France, relève l'avouerie de Fosses, la terre de Morialmez, Sauteur et Han-sur-Heure, la ville et terre de Landelhez, avec toutes ses droitures, pa décès de dame Marie de Luccemborch, sa soeur.

1416, 30 mars.

Phelippe de Braibant, comte de Saint-Pol, relève les fiefs ci-dessus, avec messire Robert de Spointin, seigneur de Wavre, son mambour, par décès de messire Walleran de Luxembourg, son grand-père.

1420, 4 juillet.

Jake de Fosseus, écuyer, relève l'avouerie de Foszes, la terre de Morialmeis, Sautoir et Ham-sur-Heure, en vertu du testament de Robert le Rouck.

1422, 1^{er} juillet.

Jake de Fosseus, reporte la terre de Morialmés en mains du prince de Liège, en vertu d'une sentence prononcée au sujet du différend qui existait entre le dit Jake et messire Willem Prost, seigneur de Thiennes.

1423, 7 décembre.

Jake de Fosseus, écuyer, seigneur de Morialmés, reporte en mains de l'évêque de Liège tous les revenus des terres de Morialmés et de Nallines, pour que Rasse de Celles, écuyer, puisse y prendre une rente 300 florins du Rhin, à condition que si le dit Rasse avait des enfants de mademoiselle Agnès de Morialmeis, sa femme, soeur de feu Robert le Rouck, cette rente deviendrait héréditaire ; à condition aussi que le dit Jake pourra racheter 100 florins moyennant mille florins semblables, une fois à donner.

1428, 14 janvier.

Jake de Fosseus, donne en douaire à damoiselle Margherite de Thiennes, fille de messire Willem Proist, seigneur de Thiennes, de Fouls et de l'Eschielle, sa femme, une rente de 500 francs d'or, au coin du roi de France, à lever sur les terres de Ham-sour-Heure, Sautoir, Morialmés, etc.

1431, 1^{er} juillet.

Madame Margheritte de Bourgogne, duchesse de Baivière, comtesse de Haynaut, de Hollande, de Zellande et dame de Frise, relève les terres de Moriamels, de Han-sur-Heure, de Sautoir, de Landillies, de Nallinez, delle Nesse, de Rohegnies et l'avouerie de Fosses, par décès de monseigneur Jehan et de monseigneur Phelippe, ducs de Brahant, frères, neveux de ladite dame.

1452, 7 octobre.

Messire Loys d'Enghien, chevalier, relève par transport de messire Englebiert d'Enghien, son père.

1487, 8 mars.

Rychard de Méroede, seigneur de Houffalze, de Han-sur-Heure, etc., écuyer, fait relief par décès de messire Loys d'Engien, son oncle.»

XVI^e siècle : Merode

«1524, 15 décembre.

Franchois de Méroede, écuyer, seigneur de Houffalieze, relève les terres de Moréalmeit, Han-sur-Heure, Salthour et l'avouerie de Fosses par décès de son père Richard de Méroede, chevalier.

1527, 5 mai.

Noble et puissant seigneur Franchois de Méroede, baron de Morealmeit, engage à sa future épouse noble demoiselle Yolainne de Hennin, fille de monseigneur Philippe, seigneur de Bossu, Gameraiges, Bléangres, Unckem, Haussy, Lambuissart, la baronnie de Morealmeit, les seigneuries de Han-sur-Heure, Salthoir et l'avouerie de Fosses, pour y prendre une rente de mille florins à titre de dot.

1538, 24 juin.

Franchoy de Méroede, chevalier, relève Morealmeit, Han-sur-Heure, Salthoir et l'avouerie de Fosses.

1542, 13 novembre.

Dame Yolaine de Bossu, douairière de Morealmeit, veuve de Franchoy de Méroede, relève Morealmeit, Han-sur-Heure, Salthoure et l'avouerie de Fosses.

1545, 22 octobre ; 1557, 18 décembre.

Noble et honoré seigneur Johan, fils de messire Francboy de Méroede, chevalier, relève les quatre fiefs.

Morialmé

Annexe documentaire :

Archives féodales de Morialmé 1360-1780

1555, 6 mai.

Jehan de Méroede, baron et seigneur de Morealméz, Briffol, etc., apporte en mariage à demoiselle Phelippette de Montfort la seigneurie de Morealméz, les villes et terres de Nalines, Fontenelles, Han-sur-Heure, Rohegnies, Sathour, Vodechées, Erherines, Ville-en-fangne, Thiel-Baulduyn, Sompseés, Hampsines, Cornelle, Denée, Aveloix, Harcbimont, etc.

1579, 9 mai ; 1581, 26 juin.

Johan, Fils de Franchoy de Mérode, fait relief.

1592, 20 avril.

Noble dame madame de Morialmé, veuve de Jean de Mérode, chevalier, seigneur de Morialmé, Han-sur-Heure, Saulthour, relève Morialmé, Han-sur-Heure et l'avouerie de Fosses.

1593, 21 juin.

Noble et honoré seigneur messire Warnier baron de Pallande et Morialmé, fait relief comme mari de noble dame madame Franchoise de Méroede, fille de noble et honoré seigneur messire Jean de Méroede, chevalier, et de noble dame madame Philippotte de Montfort.»

XVII^e siècle : Merode, Pallandt

«1614, 6 mai.

Madame Françoise de Méroede, veuve de Warnier baron de Pallandt, seigneur de Breidebent, Briffoeul, Braffe, Quesnoy, Wassmes, etc., relève son usufruit.

1618, 29 mars.

Françoise de Mérode, baronne de Morialmé, et messire Charles baron de Pallandt et de Morialmez, son fils aîné, obligés d'emprunter de l'argent pour éteindre les dettes de leur père, engagent leurs terres de Morialmé et de Wasmes pour 24,000 florins à noble et généreux seigneur messire Philippe baron de Mérode et de Petershen, comte d'Oelen, seigneur de Han-sur-Heur, Wisterloz, Diepembeck, etc.

1622, 30 avril.

Françoise de Mérode, dame d'honneur de la sérénissime Infante, transporte l'usufruit de ses biens à son fils Charles de Pallandt, qui fait relief.

1626, 27 avril.

Très-illustre seigneur messire Charles de Palande, baron de Palande et de Morialmé, vend pour 137,500 florins Brabant les terres de Morealmé, Hansinne et Tilbeauduin à très-illustre seigneur messire Théodore baron de Boetzeler, lequel fait relief.

1626, 25 mai.

Illustre et généreux seigneur Théodore baron de Boetzeler et de Morialmé fait relief.

1631, 10 janvier.

Messire Théodore de Boetzeler, pair de Liège, seigneur de Tassignies, et noble dame madame Jenne de Mérode, sa femme, transportent les seigneuries de Morialmé, Hanzenne et Thilbauduin à noble

seigneur messire Ghuislain de Nedonchel, seigneur de Disbergh, Raincourt, protonotaire apostolique, chanoine et archidiacre de Tournai, lequel fait relief le 6 février.

1633, 4 juin.

Guislain de Nédonchelle fait donation des terres de Morialmé, Hanzinne et Tielbauduin à son neveu messire Charles seigneur de Brias et Hamicourt, gouverneur de Mariembourg.

1656, 7 juillet.

Henri de Brias Nedonchel, comte de Brias, marquis de Molenghien, baron de Moriamé, grand bailli héréditaire des bois et forêts de S. M. C. dans la province de Hainaut, relève comme héritier de l'archidiacre d'Isberg.

1695, 14 mai.

Haut et puissant seigneur messire Englebert Frédéric de Brias, marquis de Molenghen, baron de Moriamé, d'Hernicourl, etc., apporte en mariage à haute et puissante dame madame Wilhelmine née comtesse de Mérode, de Groesboeck et du S. E., les terres de Moriamé, Brias, Grossart, Molenghien, Hemicour, Lannoy, Gochain, Verloy, St-Martin, Tilbauduin, Hautine, Oret, Fumay, Revin, Groesbeeck, Opelter, etc.»

XVIII^e siècle : Merode, Bryas

«1725, 1^{er} octobre.

Wilhelmine comtesse de Mérode et de Groesbeeck, relève son usufruit.

1740, 27 octobre ; 1748, 28 novembre ; 1766, 6 mai ; 1773, 15 septembre.

Noble et illustre seigneur Englebert Frédéric Ferdinand comte de Brias, marquis de Molenghien, premier pair de Liège, seigneur des terres souveraines de Fumay et Revin, fait relief.

1776, 9 janvier ; 1789, 12 février.

Noble et illustre seigneur Alphonse Ferdinand François Marie Frédéric comte de Brias, marquis de Molenghien, baron et seigneur des villes de Fumay et Revin, fils aîné d'Englebert Frédéric Ferdinand de Brias et de haute et puissante dame Marie Françoise Aldegonde Ghislaine née comtesse de Hamal et du S. E., fait relief.

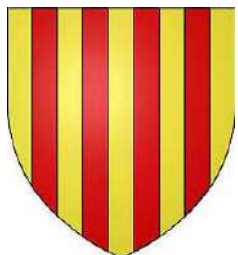
1780, 12 octobre.

A. F. Fr. M. Fr. de Brias Brias, baron de Morialmé et d'Hernicourt, seigneur haut justicier des terres de Fumay et Revin, Huquelier et Troisveau, Gauchin, etc., premier pair de Liège, membre de l'Etat noble de ce pays et du comté d'Artois, grand bailli héréditaire des bois et forêts de Hainaut, major au service de LL. MM. II. et RR., apporte en dot la terre de Morialmé, etc., à haute et puissante demoiselle Ernestine Caroline Marie Françoise née marquise de Croix, chanoinesse de Denain, fille de messire Alexandre Louis François marquis de Croix d'Heuchin, comte de Buquoy, seigneur de Ferlinghien, Werlinghen, etc., membre de l'Etat noble des Provinces de Flandres et d'Artois, chevalier de l'Ordre royal et militaire de S. Louis, et de feue haute et puissante dame Marie Anne Françoise née comtesse de Groesbeeck de Wemeling et du S. E.»

Morialmé

Annexe Héraldique

Familles alliées, communes, homonymes



Merode
(Rikalt)



Merode



Nédonchel
(François)



Bryas
(Jacques)



**Ham-sur-Heure-
Nalinnes**
Wapen (Hainaut)



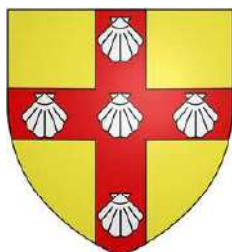
Merbes-Le-Château
(Hainaut)



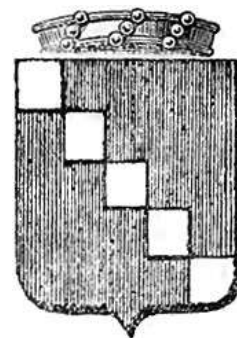
Senzeilles (Hainaut) :
«semé de vair au chevron de gueules»
alias : «Parti ; au 1 : écartelé aux 1 & 4 d'argent,
à trois fasces de gueules (Croy) ; aux 2 & 3
d'argent, à trois doloires de gueules, les deux
en chef adossées (Renty) ; au 2, vairé
en chevron d'argent & d'azur, chargé d'un
chevron de gueules (Senzeilles, Morialmé).»

Argenteau : «De gueules, à la croix d'or chargée de cinq coquilles du premier, chaque canton chargé de cinq croisettes recroisetées au pied fiché d'or»

Moriamés
(Cambrésis)
(selon Riestap)



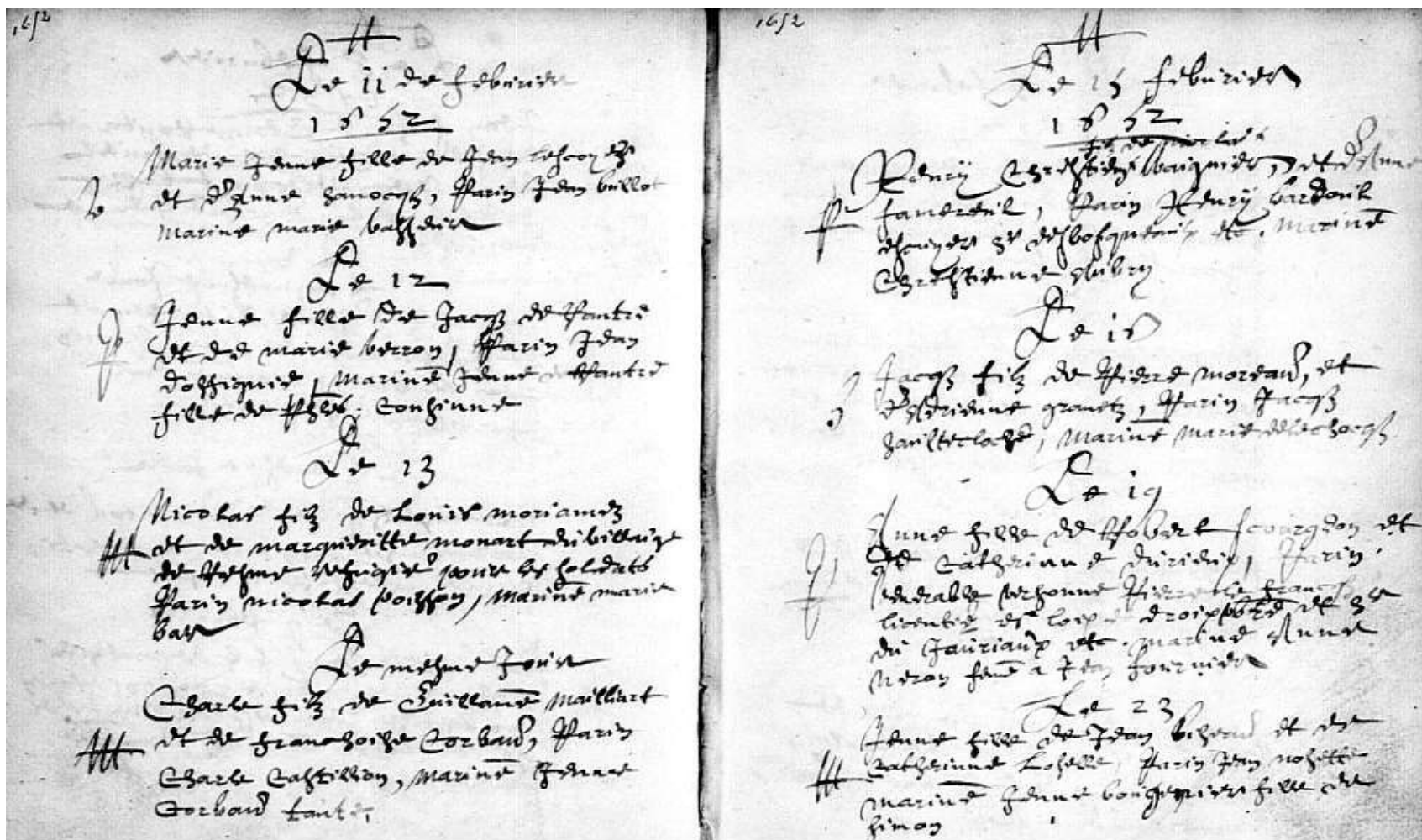
«D'or, à la croix de gueules chargée
de cinq coquilles d'argent»
Armes identiques à celles de Cardonnoy



Loverval
(1852)

Morialmé-Moriamez

Annexe documentaire



Nicolas Moriamez
acte de naissance
de Nicolas Moriamez
à valenciennes en 1652
(communication
de Francis Moriamez
- 07/2021)